

30 JAN. 2024



N° 2024-705

**ARRETE DE COMPOSITION  
DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL**

**LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021, relatif aux comités sociaux territoriaux des Collectivités Territoriales et de leurs Etablissements Publics,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2-32 en date du 22 avril 2022 fixant le nombre des membres du Comité Social Territorial,

Vu le procès verbal des élections au Comité Social Territorial départemental en date du 8 décembre 2022,

Vu la délibération n° 0-01 du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 confiant la présidence de l'Assemblée départementale à Mme Marie-Christine CAVECCHI,

**Considérant** le départ d'un membre titulaire représentant de l'administration,

Sur proposition du Directeur général des services du Département,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** - Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2023-6829 du 9 janvier 2024.

**ARTICLE 2** – A compter du 1<sup>er</sup> février, le Comité social territorial du Conseil départemental est composé comme suit :

↳ **9 représentants de l'administration (n'ayant pas voix délibérative)**

**Membres titulaires**

1. Mme Muriel SCOLAN - Vice-présidente
2. Mme Aziza PHILIPPON - Conseillère départementale
3. M. Anthony ARCIERO - Conseiller départemental
4. M. Patrick BOUCHARDON – Directeur général des services
5. Mme Florine COLOMBET – Directrice générale adjointe aux solidarités
6. M. Rémy BERTHIER - Directeur général adjoint en charge des ressources
7. M. Bruno BIEDER, Directeur général adjoint chargé de l'aménagement du territoire
8. Mme Françoise CARLE – Directrice générale adjointe chargée du développement
9. M. Guillaume FERKATADJI – Directeur des ressources humaines

### **Membres suppléants**

Mme Noellie PLELAN - Conseillère départementale  
M. Patrice ROBIN – Conseiller départemental  
Mme Sophie DEHAIS - Directrice des affaires juridiques - Suppléante du DGS  
Mme Céline ROQUENCOURT- Directrice de l'achat public et des ressources - Suppléante du DGAR  
M. Didier JUVENCE - Directeur des routes - Suppléant du DGAAT  
Mme Cécile MARANDON - Directrice adjointe de la vie sociale - Suppléante du DGAS  
Mme Isabelle BOONE – Directrice de l'éducation et des collèges – Suppléante de la DGAD  
Mme Virginie CHAUMONT - Directrice adjointe aux ressources humaines – Suppléante du DRH

### ***↳ 11 représentants du personnel (ayant voix délibérative)***

### **Membres titulaires**

1. Mme Isabelle JOSELEAU	-	CGT
2. Mme Carole CADIO	-	CGT
3. M. Emmanuel RUSE	-	CGT
4. Mme Bertille DANION	-	CGT
5. M. Axel BOITREL	-	CGT
6. Mme Catherine TISSERANT-AUVRAY	-	CFDT
7. Mme Céline GATOUILLAT	-	CFDT
8. M. Philippe LELOIR	-	CFDT
9. Mme Soisic MIGEON	-	CFDT
10. Mme Sabine BOCQUERY-LE COQ	-	SACG95
11. Mme Taous CHALAH	-	Tirage au sort

### **Membres suppléants**

1. M. Vivien DUPREZ	-	CGT
2. Mme Gladys DUPUY	-	CGT
3. M. Georges-Cornelius MARIE-ANNE	-	CGT
4. Mme Valérie PRIGENT	-	CGT
5. Mme Eloïse MARTINEZ	-	CGT
6. M. Dominique PANETIER	-	CFDT
7. M. Philippe DANINTHE	-	CFDT
8. Mme Françoise ALVAREZ	-	CFDT
9. Mme Sandrine HABIBI	-	CFDT
10. Mme Thérèse JOLY-MOREL	-	SACG95
11. Mme Nathalie DUTILLEUL	-	Tirage au sort

**ARTICLE 3** - Madame Muriel SCOLAN est désignée en qualité de Présidente du comité social territorial.

**ARTICLE 4** - Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy-Pontoise le 30 JAN. 2024  
  
Marie-Christine CAVECHI  
Présidente du Conseil départemental